



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Présidence (JD) 2011-022(a) (annule et remplace l'arrêté n° 2011-022)
ANNULE ET REMPLACE L'ARRÊTÉ N° 2007-110**

Le Président de l'Université,

VU la décision du 10 décembre 1997 instituant une régie de recettes au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université d'Avignon (SUAPS)

Après avis favorable de l'Agent Comptable

ARRÊTE

Article 1^{er}

M^{me} Maria-Mercédès Boudon, Secrétaire du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université d'Avignon (SUAPS), est nommée régisseur de recettes principal pour divers encaissements au SUAPS.

Article 2

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 6 septembre 2011

Le Président de l'Université

Emmanuel ETHIS

Vu l'Agent Comptable de l'Université

Christophe PRUVOST

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**PRÉSIDENTE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

Campus centre-ville
Site Ste Marthe
74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

Maria-Mercédès BOUDON
Régisseur titulaire